



Association de communes Mobul  
Rue du Château d'En-Bas 33  
Case postale  
1630 Bulle

026 919 18 56  
info@mobul.ch  
www.mobul.ch

**Communiqué de presse**  
Bulle, le 19 janvier 2024

## **L'agglomération bulloise s'agrandit**

**Quatre nouvelles communes – Broc, Echarlens, Gruyères et Marsens – intègrent l'Association de communes Mobul, forte désormais de neuf membres. Cet élargissement du périmètre de l'agglomération bulloise s'accompagne d'un changement de chef de projet Mobul.**

Les communes de Broc, Echarlens, Gruyères et Marsens adhèrent à l'Association de communes Mobul par suite de la validation des statuts par leurs assemblées communales respectives, en décembre 2023. Elles rejoignent Bulle, Le Pâquier, Morlon, Riaz et Vuadens qui avaient constitué l'association en 2007. Ces cinq communes de Mobul ont déposé successivement un projet d'agglomération de 1<sup>re</sup> génération (PA1) en 2007, un PA3 en 2016 et un PA4 en 2021, tous retenus par la Confédération. Ces différents projets d'agglomération ont permis d'obtenir près de 40 millions de subventions fédérales, assorties de plusieurs millions d'aides cantonales, afin de développer un réseau urbain de transports publics ainsi que des aménagements d'espaces publics et de mobilité douce à des coûts acceptables pour les communes.

La requalification des espaces publics autour de la nouvelle gare de Bulle, la création de la vélostation et de la voie de mobilité douce Gare – Planchy-Nord, le réaménagement de la route de Riaz et de la rue de l'Ancien-Comté, le réaménagement des traversées de Morlon, le réaménagement entre la gare et le centre du village du Pâquier, les futures valorisations des traversées de Riaz et Vuadens ainsi que le réaménagement de la route cantonale au centre de la commune de Le Pâquier sont autant d'exemples de projets qui ont profité du dynamisme créé par l'agglomération. Des planifications en lien avec l'aménagement du territoire, à l'image du Masterplan de Planchy permettant de définir une vision pour la zone industrielle de Planchy sur Bulle et Vuadens, sont également le fruit de l'Association de communes Mobul.

### **Une agglomération de 40'000 habitants**

Les réflexions vont désormais être menées sur un territoire plus large, l'agglomération passant de 31'000 à 40'000 habitants. Pour assurer la conduite de cette entité élargie, l'Association de communes a décidé de renforcer les ressources humaines de son administration en augmentant de 10 à 50% le pourcentage du poste de chef de projet et de 25 à 30% celui du poste du secrétariat.

Ces adaptations ont pour but de répondre aux enjeux croissants de coordination avec les plans directeurs cantonaux et le nouveau plan directeur régional, ainsi qu'à l'objectif de développement de la nouvelle ligne de bus urbaine, la prolongation de la ligne de bus 1 et la décarbonation du réseau urbain. Ces changements renforceront également le poids de l'agglomération Mobul au niveau cantonal, mais aussi au niveau fédéral. A noter que l'Association de communes élargie planche déjà sur un projet d'agglomération de 5<sup>e</sup> génération (PA5) qui devra être déposé en juin 2025 auprès de l'Office fédéral du développement territorial (ARE). Dans ce cadre, des réflexions pourront être menées à plus grande échelle et ainsi générer des synergies, notamment sur la mobilité douce et la desserte en transports publics.

### **Changement de chef de projet Mobul**

Concernant le poste de chef de projet, le comité de direction de Mobul a décidé d'engager un nouveau collaborateur en la personne de M. Nicolas Bardy. Agé de 32 ans, ingénieur en génie civil EPFL et spécialisé en transports et mobilité, M. Bardy est au bénéfice d'une expérience de plusieurs années dans des bureaux privés et au sein de collectivités. Engagé à 100% par la Ville de Bulle, à raison de 50% comme chef de projet au sein du Service mobilité et environnement et de 50% comme chef de projet pour Mobul, il prendra ses nouvelles fonctions de chef de projet MOBUL dès le 1er février 2024.

M. Nicolas Bardy succède à M. Cédric Jungo, ingénieur de la Ville de Bulle, qui assumait le poste de chef de projet Mobul depuis octobre 2019. L'augmentation de 10 à 50 % du pourcentage du poste de chef de projet Mobul, conjuguée aux enjeux grandissants induits par le développement de Bulle, n'était en effet plus compatible avec la fonction d'ingénieur de ville. M. Jungo avait déjà collaboré à la préparation des PA1 et PA3 et a assuré la planification du PA4 jusqu'à son acceptation par la Confédération. Dans ses fonctions d'ingénieur de ville et de chef du Département technique, il poursuivra la mise en œuvre des projets d'agglomération pour le territoire bullois avec les collaborateurs de son département.

**Renseignements**

Marie-France Roth Pasquier, Présidente du Comité de direction de Mobul, T 079 346 00 36